



<http://www.comiteoisett.fr>

Julien LAPERSONNE
☎ 06 70 86 96 56
✉ julien.lapersonne@comiteoisett.fr

Michael SELLIER
☎ 06 50 52 09 11
✉ michael.sellier@comiteoisett.fr

Maelig MACE
✉ maelig.mace@comiteoisett.fr

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

2021/2022 PHASE 1

LETTRE INFO n°00

Bonjour à tous,

Nous sommes très heureux de vous annoncer la reprise du championnat par équipes !
Votre nouvelle équipe est composée de **Maelig Macé**, **Michael Sellier** et **Julien Lapersonne**, sous la supervision de **Thibaut Huriez** (vice-président en charge de la commission sportive) et **Sonia Sellier** (DTA du Comité).

Lors de la saison 2019/2020, les divisions départementales comptaient 158 équipes.
Lors de la saison 2020/2021, nous en avons 147, et en cette saison **2021/2022** nous ne repartons qu'avec **122 équipes**.

Selon vos inscriptions et le nombre d'équipes engagées dans chaque division, les choix suivants ont été fait :

- Maintien de **4 poules en D1** ;
- Suppression de 2 poules de D2, dû aux nombreux retraits d'équipes, pour ne garder donc que **4 poules de D2** ;
- Fusion de la D3 et la D4, dû au faible nombre d'équipes de D4, dans un soucis de constituer des poules complètes, pour obtenir **8 poules de D3** ;

Ainsi, cela engendre les décisions suivantes à l'issue de la 1^{ère} phase :

- **Les 1ers de D1 monteront en R4** ;
- **Les 8^è de D1 descendront en D2** ;
- **Les 1ers de D2 monteront en D1** ;
- **Les 7^è et 8^è de D2 descendront en D3** ;
- **Les 1ers de D3 monteront en D2.**

Tout cela reste évidemment sous réserve de repêchages éventuels, et de création de nouvelles équipes pour la 2^{nde} phase, ce qui n'exclut pas un retour à une division D4 si le nombre d'équipes venaient à augmenter considérablement. Vous pouvez nous contacter avant Noël si vous souhaitez engager de nouvelles équipes.
Le retour d'une division D4 pourrait ainsi entraîner l'éventuelle descente en D4 d'équipes classées 8^è, voire 7^è ou 6^è de D3.

Nous vous rappelons le délai dont vous disposez pour **désengager une équipe sans amende, qui est de 14 jours avant la 1^{ère} journée de championnat, soit jusqu'au 18 septembre (à 12h00)**. Au-delà de cette date, votre équipe sera déclarée forfait, avec les conséquences que cela engendre.

Comme pour les saisons précédentes, tous les **résultats, classements, feuilles de rencontre, amendes, litiges, brûlages, et lettres d'info du Championnat par équipes** seront en ligne sur le site du Comité.

Vous pouvez les consulter, ainsi que nos **Règles spécifiques, les poules et adresses des salles, documents de rencontre** et autres « Outils », sur la page dédiée du site du Comité Départemental de l'Oise de Tennis de Table, à l'adresse suivante : <https://www.comiteoisett.fr/>

Nous vous rappelons enfin que **l'utilisation de GIRPE est souhaitée** pour la saisie des feuilles de rencontres. L'envoi du fichier PDF de la feuille de rencontre sur le serveur de la FFTT, grâce à l'utilisation du logiciel GIRPE, dispense de l'envoi par mail de cette feuille au responsable du championnat.

Si vous restez à l'utilisation de feuilles de rencontre papier et donc à la saisie manuelle sur SPID (avant le lundi 12h suivant la rencontre), il vous faudra envoyer le **scan de votre feuille par mail aux 3 responsables** (Maelig, Michael, Julien) avant le mardi 12h suivant la rencontre.

Espérant vous retrouver nombreux à l'**AG du 18 septembre à Cauffry** pour échanger et répondre à vos questions, nous vous souhaitons une belle saison 2021/2022 !

Merci de diffuser ce message à l'ensemble de vos licenciés.

Sportivement,

Maelig Macé, Michael Sellier, Julien Lapersonne
Responsables du Championnat par équipes Départemental Oise